

COMPTE-RENDU DU CODIR DU 2 SEPTEMBRE 2019

Sommaire :

1. Projet pour les Anciens	2
2. Commission Accueil-Intégration	2
3. Commission Activités-Formation	3
4. Commission Animation	3
Fête du Club : 21-22 septembre	3
Réunion nouveaux adhérents : 13 novembre 2019	3
5. Commission Informatique : le Forum	4
6. Commission Communication	4
7. Informations diverses : Michel Thomas	4
Projet de convention avec l'Immaculée Conception	4
Modifications de l'agenda	4
Informations Vallée d'Ossau	4
8. Ecole d'Aventure	5
9. Préparation AG 29 novembre	5
Nombre de membres du CODIR	5
Rétro-planning	5
10. Refuge de Gourette	6
11. Prochain CODIR : 15 octobre	6

1. Projet pour les Anciens

Christian Thierry adhérent au Caf de Pau depuis 3 ans mais 1^{ère} adhésion en 1965 est venu nous présenter son projet pour les Anciens : organiser des sorties régulières, par exemple le lundi, pour les adhérents qui prenant de l'âge ne peuvent plus suivre les sorties programmées actuellement.

Christian Thierry, diplômé de la FFRP, veut bien encadrer 1 sortie tous les 2 mois. Reste à trouver les autres encadrants.

Différents points de vue ont été échangés :

- Pourquoi ne pas étendre aux débutants ?
- Pourquoi ne pas le faire le week-end ?
- Les sorties souhaitées semblent être de niveau 1 1.
- J. Gaüzère organise des randonnées faciles tous les dimanches
- Il n'y a pas forcément beaucoup de monde lorsque des sorties 1 1 sont proposées.

Décision CODIR : OK pour lancer une enquête pour recenser le besoin de randonnées 1 1 et connaître la préférence entre la semaine et le week-end.

R. Giersch et J. Gaüzère vont travailler le texte de l'enquête sur la base de la proposition de C. Thierry.

2. Commission Accueil-Intégration

Réunion d'une douzaine de personnes la semaine dernière pour transmettre les informations à l'équipe Accueil- Intégration.

Les nouveaux tarifs des licences ont été présentés.

Ils sont sur le site du CAF : <http://cafdepau.ffcam.fr/adherer.html>

Le droit d'entrée de 3€ pour les nouveaux pourrait être supprimé l'an prochain car il rend plus difficile la communication des tarifs.

Les fiches Ecole d'escalade et Escalade adultes ont été mises à jour avec les nouveaux tarifs et les nouveaux horaires.

Le tarif pour l'école d'escalade est de 165€/an/créneau que ce soit sur le mur de l'UPPA ou à Beta Bloc. Ce tarif permet l'équilibre de l'activité. La subvention que touchera l'école d'escalade sera allouée à l'escalade nature et aux séjours.

Les certificats médicaux

Le certificat médical est obligatoire pour les nouveaux adhérents puis tous les 3 ans (selon les réponses apportées au questionnaire santé, le certificat peut être obligatoire avant les 3 ans).

Il est important que les adhérents qui sortent avec le CAF de Pau soient à jour de leur certificat médical. M. Nogaro va aider Isabelle pour relancer les personnes devant fournir un certificat et bloquer leur compte de l'agenda (problème : l'adhérent pourra facilement réactiver son compte).

3. Commission Activités-Formation

- R. Giersch enverra un mail aux encadrants rando pour leur demander de proposer des sorties proches de Payolle pour la fête du Club.
- G. Etesse souhaite encadrer de la rando alpine.
La stratégie du CODIR est de continuer à autoriser à encadrer ceux qui malgré l'absence de diplôme sont autorisés depuis des années à encadrer une activité. Par contre, de nouvelles autorisations ne seront pas données.
G. Etesse ayant été validé dans le passé à encadrer des randonnées alpines ESTIVALES uniquement et jusqu'au niveau technique 3, cette autorisation est prolongée.
- R. Giersch a prévu des réunions avec les responsables d'activités pour leur présenter le cursus formation de leur activité afin qu'il puisse gérer les formations de leur activité.

4. Commission Animation

Fête du Club : 21-22 septembre

Coût l'an dernier pour le Club : 774€

La Commission Animation s'interroge sur la baisse des participants de l'an dernier (36 personnes). Est-ce que le CODIR soutient cette fête ?

Budget pour cette année : Basé sur 80 personnes, environ 900€ de déficit

Menu : 23€ avec vin+café

Petit déjeuner: 6€ (pris en charge habituellement par le Club)

Logement : 5€ sous tente et 8€ en chambre

Apéro apporté par le CAF (2€/pers pris en charge par le Club)

Animation : environ 310€

Décision CODIR : accord pour une prise en charge par le club des dépenses à hauteur de 1000€ maximum.

Réunion nouveaux adhérents : 13 novembre 2019

Lieu à définir si possible plus grande que la salle Hector

Si problème de salle, repousser la réunion au 20 novembre

5. Commission Informatique : le Forum

G. Chanchus a mis en place un Forum qui remplacera très prochainement la liste de diffusion Google Groups.

Démonstration du Forum.

G. Chanchus va programmer des formations.

6. Commission Communication

B. Boutin et D. Mazoin ont démissionné en août, avec effet immédiat, sans explications bien claires. Il faudrait les remplacer ...

7. Informations diverses : Michel Thomas

Projet de convention avec l'Immaculée Conception

M. Thomas a rencontré Carine Laberdesque, professeur d'EPS au collège Immaculée Conception à Pau, qui souhaite signer une convention entre le Club Alpin Français et le Collège dans le cadre de la création d'une section sportive Montagne pour 2020-2021.

Pour le CAF Pau, il s'agirait d'encadrer chaque année 3 sorties ski de randonnée et/ou raquettes et 2 j d'alpinisme type voie normale de l'Ossau.

En contrepartie, le CAF Pau pourrait avoir des créneaux à des prix intéressants sur le mur que le Collège construit.

M. Thomas attend plus de détails sur la convention et en informera le CODIR.

Modifications de l'agenda

La liste des encadrants est maintenant affichée dans l'agenda même aux personnes non connectées ceci pour remplacer la liste des encadrants sur le site du CAF.

Informations Vallée d'Ossau

Après information de JM Cazaux-Bic comme convenu en réunion de bureau,

- l'onglet de la Vallée d'Ossau a été supprimé sur le site du CAF de Pau.

- A partir du 1^{er} octobre, il n'y aura plus de collectives organisées par le CAF de la Vallée d'Ossau sur l'agenda. Les adhérents du Caf de la Vallée d'OSSAU pourront participer aux collectives publiées sur l'agenda en tant qu'« invité » s'ils en font la demande, comme pour les autres CAF.

8. Ecole d'Aventure

Présentation du bilan 2018-2019 : voir présentation Power point

46 jeunes (34 garçons, 12 filles)

20 journées (beaucoup de sorties annulées cet hiver).

La dotation n'est attribuée que lorsque les données prévisionnelles sont saisies sur l'extranet (beaucoup de détails !). L'an dernier, dotation de 600€ .

Pas de tarif spécifique pour l'école d'Aventure.

Participation de 8€ / sortie pour les frais de transport.

9. Préparation AG 29 novembre

Changement de date

L'AG est avancée d'une semaine pour cause d'indisponibilité de salle → 29 nov. L'extranet a été mis à jour pour par Michel THOMAS que cette nouvelle date apparaisse sur les appels à cotisation et les licences.

Nombre de membres du CODIR

Décision CODIR : avec 8 voix pour et 7 contre, le nombre de membres du CODIR reste à 24.

Un rappel est fait sur l'article 5.2 des statuts du Caf de PAU :

L'absence d'un membre élu, sans motif valable dûment admis par le Comité directeur, à la moitié des séances d'une année, équivaut à une démission. Le comité, en pareil cas, peut décider son remplacement à l'Assemblée Générale qui suit.

Rétro-planning

14/10 : Communication de la date de l'AG

15/11 : Arrêt du dépôt des candidatures

22/11 : Publication de la liste des candidats et lettres de motivation + rappel procuration

29/11 : AG

10. Refuge de Gourette

- Fonctionnement dans l'urgence cet été. 6-8 bénévoles assurent le gardiennage.
- M. Dourthe assure le rôle de gardien d'un point de vue des comptes.
- Proposition de poursuite du gardiennage jusqu'au 30 septembre.
- M. Dourthe : les hébergés ont été très satisfaits → bonne image pour la FFCAM et le CAF de Pau
- En novembre, une concertation est prévue avec N. Raynaud sur le devenir de Gourette.

M. Thomas souhaite faire un bilan exhaustif sur le chalet de Gourette avec le vice-président aux refuges qui sera suivi d'un entretien avec le responsable de la CTH en vue de la réunion citée supra.

11. Prochain CODIR : 15 octobre

Compte tenu que les vacances scolaires débutent le 19 octobre, la date du mardi 15 octobre est retenue pour le prochain CODIR.